



Session ordinaire du 21 janvier 2015 –  
PÉRIODE DE QUESTIONS /  
Ordinary sitting of January 21, 2015 –  
QUESTION PERIOD

Q :  
- Mentionne au Conseil que Sentiers Chelsea est toujours à la disposition de la municipalité pour l'entretien des sentiers. Mentionne qu'il est difficile de préparer des questions à l'avance car le budget n'est pas disponible.  
Est-ce que H2O est toujours en place ?  
Y-a-t-il de l'argent pour la bibliothèque de Hollow Glenn ?

R :  
- Oui, H2O est en place, et de l'argent est disponible pour la bibliothèque de Hollow Glenn.

Q :  
- Mentionne au Conseil de continuer les investissements dans les activités communautaire et qu'il faut continuer d'investir. Demande de priorisé le pavage des accotements du chemin Notch et s'assurer que ça sera fait en 2016.

R :  
- Oui, car les négociations avec le CCN devrait être terminées.

Q :  
- Remerciement au Conseil pour le budget et demande si des sommes sont prévues pour le programme MADA.

R :  
- Oui, une somme de 250 000 \$ est prévue et les demandes seront analysées par le comité de Loisirs.

Q :  
- Représente Chelsea Nordic et dans le cadre du Gatineau Loppet, une activité pour les jeunes sera organisée. Demande si des sommes sont prévues pour l'activité.

R :  
- Oui, et le comité de Loisirs va analyser les demandes et faire recommandations au conseil.

Q :  
- Mentionne que lors de la présentation du rapport de Raymond Chabot Grant Thorton, il avait été mentionné que le type de résidence présentement en place était le plus profitable pour la municipalité mais le rapport "Vision Chelsea" 2011 invite la municipalité à diversifier l'offre résidentielle.

R :  
- Le Conseil va étudier le projet.



**Session ordinaire du 21 janvier 2015 –  
PÉRIODE DE QUESTIONS /  
Ordinary sitting of January 21, 2015 –  
QUESTION PERIOD**

Q :

- Félicitation aux membres du Conseil pour le travail du budget.

R :

- .La municipalité a adopté une politique concernant les aînées.

Q :

- Demande le montant des taxes impayés au 31-12-2014. Demande quelle portion du budget 2015 représente les recettes des taxes foncières.

R :

- .Nous n'avons pas cette information à portée de main, mais elle est disponible aux bureaux municipaux.